

POLE EnR CHARENTE – ANGOULÊME – 2 FÉVRIER 2021

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN CHARENTE

Principaux chiffres clés à fin 2020



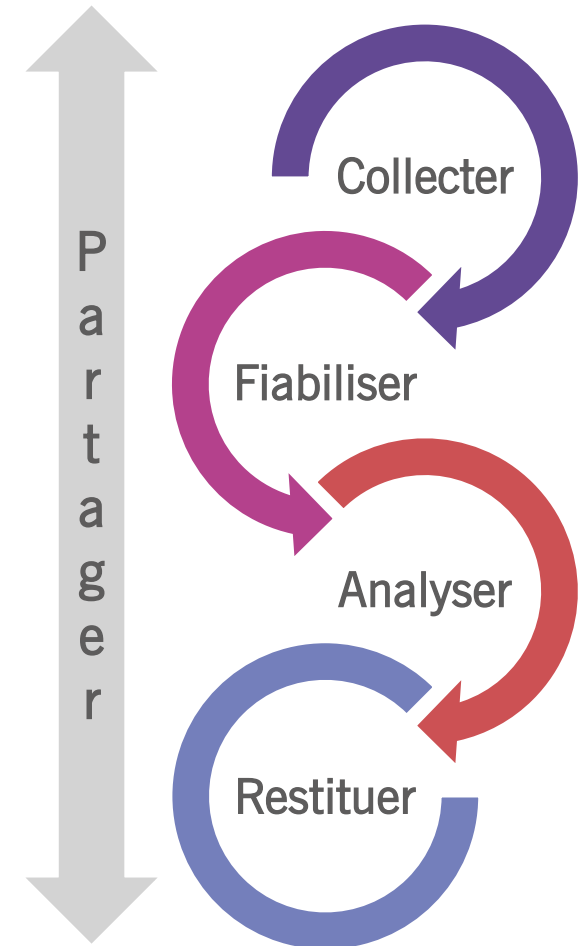


L'AREC Nouvelle-Aquitaine, outil régional d'observation et de suivi



Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat, association basée à Poitiers.

- Financeurs principaux : ADEME et Région.
- Mission d'intérêt général d'observation et de suivi auprès des porteurs de politiques publiques et décideurs locaux dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets.
- Animation de deux dispositifs partenariaux d'observation et de suivi : Observatoire Régional Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC) et Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre et de la biomasse (OREGES).





Besoins énergétiques en Charente – Année 2018

■ Consommation d'énergie finale (provisoire) :
11 400 GWh

- Bâtiment (Résidentiel + Tertiaire) : 37 % des consommations d'énergie finale (40% en région)
- Transport : 35 % (36% en région)
- Industrie : 23 % (19% en région)

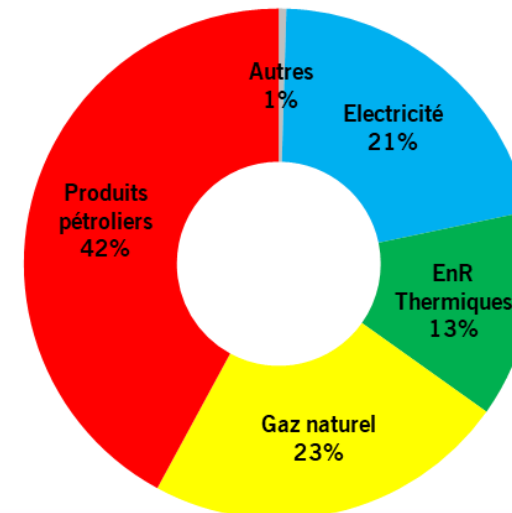
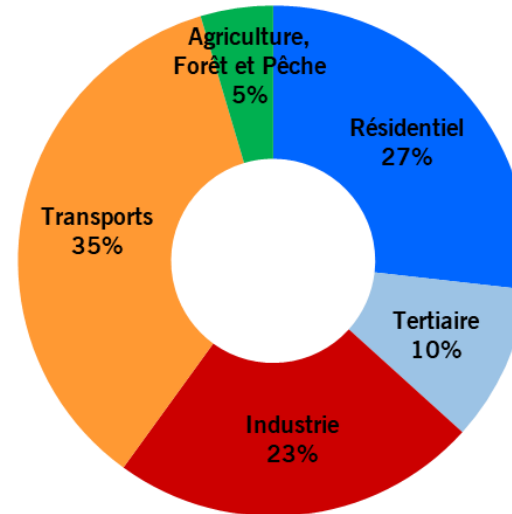
■ 32,4 MWh d'énergie consommée par habitant (28,3 MWh/hab en région)

■ Des besoins énergétiques assurés à :

- 65 % par des ressources fossiles
- 21 % par l'électricité
- 13 % par les énergies renouvelables thermiques

■ Tendance à la diminution : depuis 2010,

- -8% toutes énergies
- -12% énergies fossiles



POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



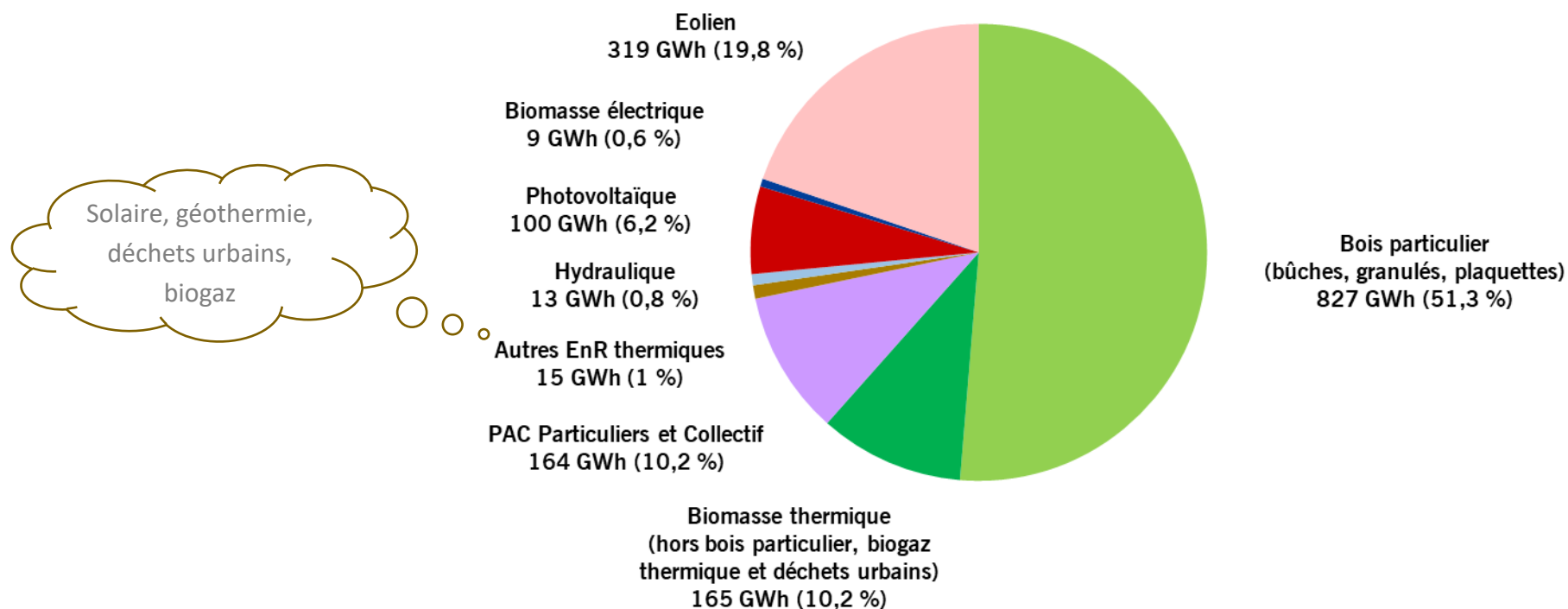
- 5,9 % de la population régionale
- 9^e département sur 12



- 6,7 % de la consommation énergétique régionale
- 8^e département sur 12

Production énergétique renouvelable en Charente – Année 2018

- Production énergétique renouvelable : 1 611 GWh (73 % EnR thermiques, 27 % EnR électriques)



POSITION DU DÉPARTEMENT VIS-À-VIS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



- 3,8 % de la production renouvelable régionale
- 11^e département sur 12
- Part des EnR dans la consommation d'énergie finale : 12^e département sur 12

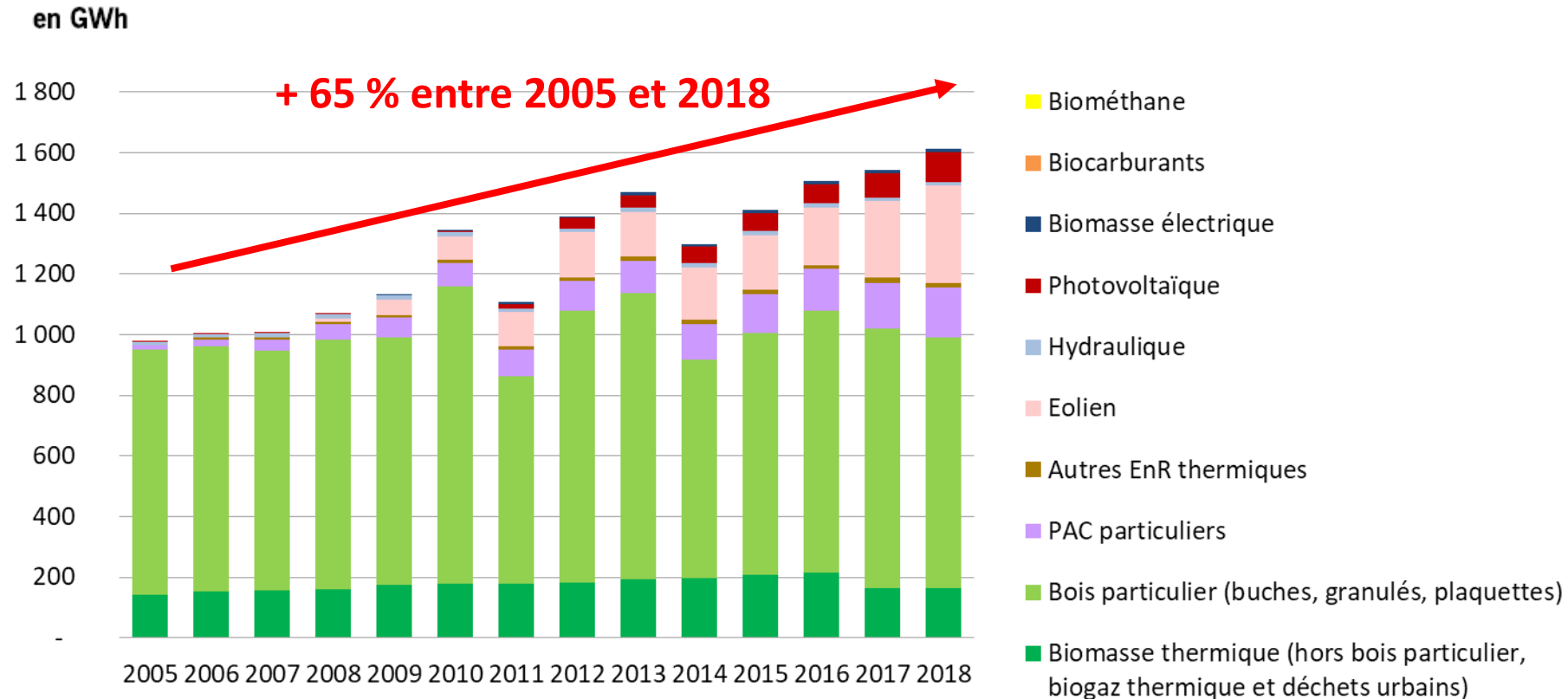
- Part des EnR dans la consommation d'énergie finale en Charente : 16,3 % (25 % en région, 16,6 % en France)



Evolution de la production énergétique renouvelable

Des filières se développent depuis quelques années :

- Le bois-énergie et les autres types de biomasse dans l'industrie et le tertiaire
- Le photovoltaïque, l'éolien
- La production d'électricité ou de chaleur à partir de biogaz





Chiffres clés sur certaines filières renouvelables à fin 2020

RENOUVELABLES THERMIQUES

- Bois énergie des particuliers :
 - Près de 35 000 résidences principales pour lesquelles l'énergie de chauffage est le bois (1 résidence principale sur 5)
- Bois et autre biomasse collectif / industriel :
 - Près de 130 installations en service (66 MW)
 - 10 installations en projet (8 MW)
- Pompes à chaleur (PAC) / Géothermie
 - 4 installations dans le secteur Tertiaire
 - Estimation de 7 000 PAC dans le Résidentiel
- Solaire thermique collectif / industriel :
 - 107 installations – plus de 4 800 m² de panneaux
 - 2 installations en projet (100 m²)

RENOUVELABLES ELECTRIQUES

- Eolien :
 - 10 parcs et 69 éoliennes en fonctionnement
 - Près de 143 MW en service – 388 MW autorisés
- Photovoltaïque :
 - Plus de 4 000 installations (125 MWc) raccordées
 - Environ 500 installations (160 kWc) en file d'attente
- Hydraulique :
 - 19 centrales en service, d'une puissance totale de 4,8 MW
 - 2 installations en file d'attente (0,5 kW)

- Biogaz (THERMIQUE ET ELECTRIQUE) :
 - 1 unité de valorisation du biogaz produit sur centre de stockage des déchets non dangereux
 - 1 unité de méthanisation industrielle
 - 2 unités de méthanisation agricole

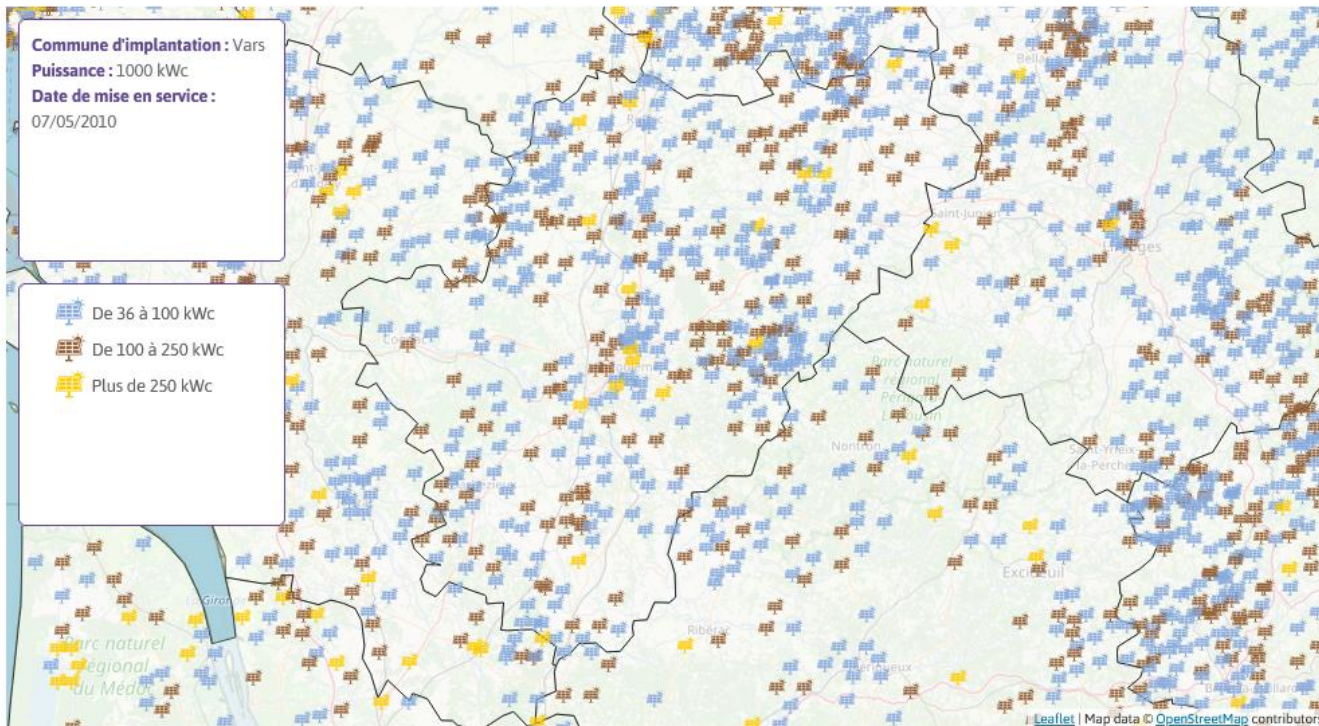


Pour plus d'informations : le site de datavisualisation www.oreges.arec-nouvelleaquitaine.com

Localisation des installations photovoltaïques de plus de 36 kWc



Périmètre géographique : Nouvelle-Aquitaine



Source : gestionnaires de réseaux d'électricité en Nouvelle-Aquitaine

Mis à jour le 28/07/2020 (situation au 30/09/2020) *Cartographies des installations*

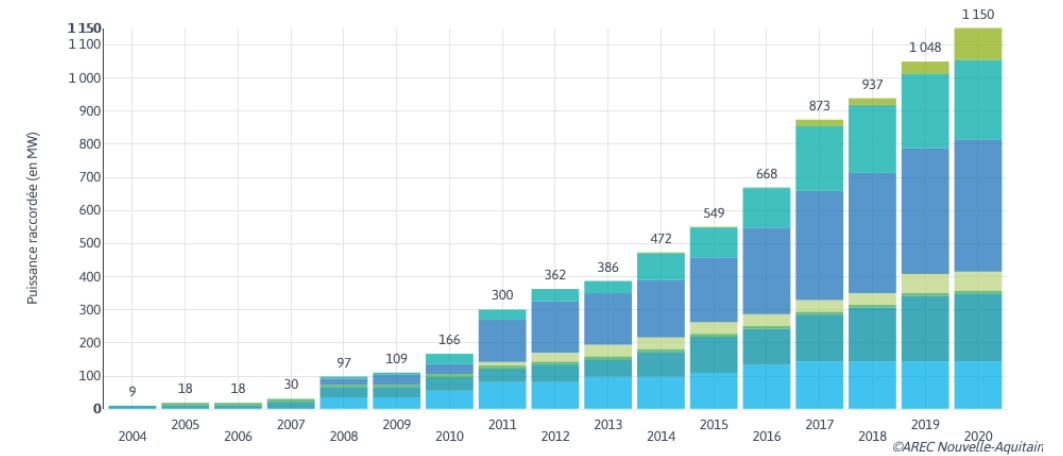
ÉOLIEN

Évolution annuelle de la puissance éolienne en service par département



Choix du type de représentation : Cumulé Groupé Étendu (en %)

- Charente
- Charente-Maritime
- Corrèze
- Creuse
- Dordogne
- Gironde
- Landes
- Lot-et-Garonne
- Pyrénées-Atlantiques
- Deux-Sèvres
- Vienne
- Haute-Vienne



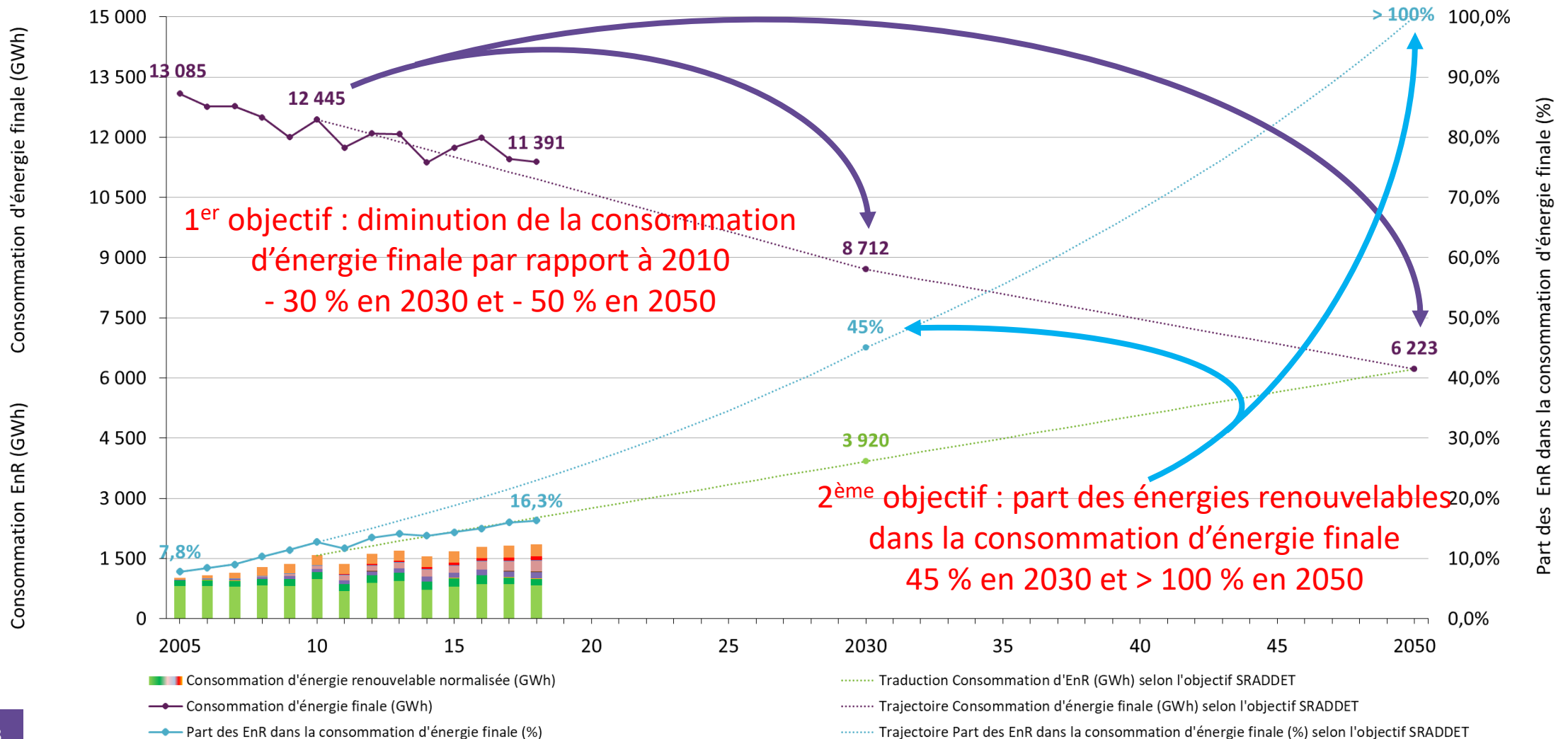
Source : DREAL, FEE et gestionnaires de réseaux d'électricité en Nouvelle-Aquitaine

Mis à jour le 30/11/2020 (situation au 30/09/2020)

Evolution des puissances installées



Trajectoires départementales établies à partir des objectifs du SRADDET



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452

86011 Poitiers Cedex

05 49 30 31 57

info@arec-na.com

www.arec-nouvelleaquitaine.com

[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)